

 <p>Réunions mouvement! en visio</p> <p>Inscription par mail : snu06@snuipp.fr</p>		<p>ouvert à tous-tes</p> <p>Samedi 20 mars de 9h à 12h</p> <p>Mercredi 24 mars de 9h à 12h</p> <p>PFSE, débuts de carrière</p> <p>Samedi 27 mars de 9h à 12h</p>	
--	--	--	---

[Cliquez ici](#) pour adhérer en ligne pour 2020/2021
Téléchargez le bulletin d'adhésion



2020-2021 - Lettre du SNUipp-FSU n°62

Sommaire:

Situation sanitaire, Faq, non remplacement, Visio Direction, Mouvement, Appels candidature, Plan Emile, Action Fonction Publique, Grève AESH, Congés de formation, Promotions accélérées, classe exceptionnelle, Ineat/exeat



COVID / ECOLES - Point de situation sanitaire au 15 mars DANS LE DEPARTEMENT - lundi 15 mars

Lundi 15 mars, six classes ont été fermées dans les Alpes-Maritimes et plus de 6.000 tests réalisés. Ce lundi, en raison de cas de Covid positifs, six classes ont été fermées dans les Alpes-Maritimes.

En outre, au cours de la semaine écoulée, 6.411 tests ont été réalisés dans l'académie, dont 3 256 tests salivaires dans les écoles, 2.797 tests antigéniques dans les collèges et 348 tests antigéniques également dans les lycées, dans le cadre de la campagne nationale de dépistage dans les établissements scolaires.

- Au total 14 cas ont été découverts grâce à ces tests. Soit un taux de positivité de 0,2 %. 0,5 % sur la ville de Nice.

- 39 nouvelles écoles du département ont été choisies pour faire réaliser des tests salivaires Covid dans la semaine du 15 au 19 mars.

Le SNUipp-FSU est en contact direct avec les écoles et les collègues pour faire remonter toutes les difficultés ou problématiques ou encore dénoncer les manquements, par exemple le manque d'informations fournies aux écoles quant aux cas avérés suite aux tests.

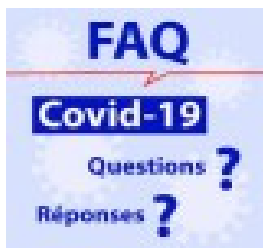
Au niveau du SNUipp-FSU nous sommes à 15 cas positifs dans les écoles du département pour un échantillon de 1900 élèves soit un taux d'incidence de 0,8%. Pour Santé public France le taux pour les 0-9 ans est de 0,2 % dans le 06.

Concernant l'information aux directeurs d'école, nous avons demandé au Dasen que les IEN envoient très rapidement les résultats des tests afin de prendre les mesures d'isolement nécessaires le cas échéant. Actuellement ce circuit d'information est loin d'être fluide.

LIRE aussi le Compte rendu du CHSCT A du 15 mars 2021: [ici](#)

Les masques livrés après les vacances de fin d'année vont être remplacés. Les nouveaux devraient arriver le 16 mars au rectorat et livrés la semaine prochaine si tout va bien.

LIRE aussi le point sanitaire nationalement au 15 mars : [ICI](#)



La FAQ a été encore mise à jour mardi 9 MARS

- ▶ Elle précise, pour la première fois (et près de 6 mois après que le SNUipp-FSU ait relevé les insuffisances sur ce point) le délai d'isolement pour les cas contacts au sein du foyer familial :
- ▶ 17 jours d'isolement à partir des premiers symptômes ou du test positif du membre de la famille Covid+, voire 24 jours en élémentaire si les parents refusent de faire tester leur enfant...

Voir en particulier pages 20-21

- ▶ La FAQ précise aussi que le délai d'isolement pour un élève COVID+ passe à 10 jours, variant ou pas (la page dédiée de notre site n'est donc plus à jour sur ce point). Pour les cas contacts, c'est toujours 7 jours (sauf cas contact au sein du foyer).
- ▶ Et 10 jours aussi chez les élèves de maternelle non testés.
- ▶ De plus, les élèves d'élémentaire et les personnels cas contacts doivent maintenant effectuer un test antigénique immédiatement pour démarrer le contact tracing, plus un test à J+7 (sans quoi leur isolement est prolongé de 7 jours).

Lire la FAQ



COVID : consigne du SNUipp-FSU en cas de non remplacement

- ▶ Le protocole sanitaire insiste le "non-brassage" des élèves, pourtant l'administration est beaucoup moins regardante en cas d'absence non remplacée.
- ▶ **Soyons clairs, soyons logiques : si on ne mélange pas les élèves pour des activités pédagogiques, pour les récréations, pour la cantine, etc... on ne les mélange pas pour compenser les carences en personnel !**

En cas d'absence non remplacée, le SNUipp-FSU 06 vous invite à suivre les consignes suivantes

Lire la suite :ICI



Direction d'école : le SNUipp-FSU réunit les « premières et premiers de corvée »

Les dernières évolutions de gestion de la crise sanitaire continue, s'il en était encore possible, de sur-exposer les directrices et directeurs d'école à une surcharge de travail et une dégradation accélérée des conditions de travail qui les empêchent de mener à bien les missions d'animation de l'équipe pédagogique, de suivi des élèves et de relations aux familles.

Parallèlement, les réponses ministérielles en termes de décharge, reconnaissance salariale, allègement des tâches et aide administrative, sont au mieux insuffisantes, sinon nulles. Parallèlement, les divagations sénatoriales autour du projet de loi « Rilhac » brouillent les cartes sur le fonctionnement de l'école, au risque d'introduire le vers hiérarchique dans le fruit du collectif de travail à l'école, de dégrader la santé au travail des personnels en les isolant davantage, sans répondre à leurs besoins en temps, en reconnaissance, en allègement des missions et en amélioration des conditions d'exercice.

Le SNUipp-FSU ne s'y résout pas et réunit à nouveau directrices et directeurs pour un temps d'information syndicale spécifique à la direction d'école, faire un point complet sur l'actualité de la direction et construire collectivement les modalités d'action pour contraindre le ministère à prendre en compte les revendications légitimes des « premières et premiers de corvée » du service public d'éducation.



Rendez-vous en réunion/visio syndicale spéciale direction d'école,
[mercredi 14 avril à 9h](#)

Inscription par simple mail à snu06@snuipp.fr
le lien de connexion vous sera envoyé en retour



**Les opérations du MOUVEMENT approchent... et avec elles les nombreuses questions que l'on peut se poser à cette occasion !
Modalités, règles, barèmes, conseils et stratégie...**

Pour vous aider le SNUipp-FSU (8 élue-s sur 10 à la Capd) vous propose plusieurs réunions EN VISIO

Déjà de très nombreuses inscriptions !

***** SAMEDI 20 mars OU MERCREDI 24 mars - 9 heures-12h**

Réunions d'information ouvertes à toutes et tous

POUR les titulaires dans le 06 mais aussi nos futurs collègues entrants dans le département

***** SAMEDI 27 mars – 9h-12h**

Réunion d'information plus spécifique "spéciale mouvement PFSE"

Je m'inscris ▶

Il suffit de nous adresser un mail à snu06@snuipp.fr en indiquant la réunion de votre choix. Nous vous enverrons dès lors les codes de connexion.

Appel à candidature



Inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école annexe ou d'application 2021

Candidatures AVANT le 26 MARS

- Circulaire inscription sur la liste d'aptitude aux fonctions de directeur d'école annexe ou d'application 2021
- Fiche candidature

Tout est **ici**



- APPEL candidatures recrutement postes à profil DIRECTEUR-TRICE en REP REP+

Demandes à formuler AVANT le 22 MARS midi

COPIES AU SNUipp-FSU

Tout est **ICI**

- APPEL Candidature POSTE A PROFIL CPC circonscription de Carros Trois Vallées

AVANT LE 22 MARS midi

Tout est **ICI**



Dispositif EMILE / Enseignement d'une matière Intégrée en langue Etrangère

Cahier des charges et infos sur le dispositif

L'idée est de développer des dispositifs d'apprentissage de langues vivantes dans les écoles sous un format plus poussé

Les INFOS : [ici](#)



Le 06 avril 2021

Mobilisons-nous pour les salaires, l'emploi et les missions publiques

Si la crise sanitaire a de nouveau confirmé le rôle irremplaçable de la fonction publique et de ses agent-es, force est de constater que, pour l'essentiel et en dépit de discours lénifiants, le pouvoir exécutif poursuit sa politique libérale néfaste aux services publics.

Certes, contraint par la situation que nous traversons, il a fait quelques concessions par le biais de mesures permettant certaines améliorations.

Mais enfin, celles-ci demeurent parcellaires, quand elles ne sont pas source d'iniquités. Surtout, sur nombre d'enjeux fondamentaux, le président de la République et le gouvernement maintiennent un cap gravement préjudiciable à la fonction publique.

Lire l'appel commun [ICI](#)



AESH, grève le 8 avril

Face au silence de la rue de Grenelle sur les demandes de réouverture des discussions sur la situation des AESH concernant leurs conditions de travail et leurs rémunération, la FSU et les organisations CGT éducation, FNEC-FP-FO, SNALC, SNCL-FAEN, SUD éducation appellent les personnels à la grève le 8 avril

[Lire l'appel](#)



CONGES de FORMATION Professionnelle

Si vous avez saisi une demande de congé de formation cette année, les récépissés sont adressés **ce jour** chez les IEN, pour visa.

Charge ensuite aux circonscriptions de les transférer aux collègues concerné-es.

Ensuite vous aurez jusqu'au 30 mars pour renvoyer à la Dsden à:
fc1edegre06@ac-nice.fr

- le récépissé signé, corrigé le cas échéant (notamment bien vérifier le nombre de demandes consécutives indiquées)
- la lettre de motivation
- la fiche descriptive de la formation demandée.

COPIES au SNUipp-FSU



Avancement accéléré aux 7e et 9e échelon fiche de suivi syndical

CAPD 31 MARS

Toutes les infos dans notre outil dédié

Créez votre fiche de suivi : <http://e-promotions.snuipp.fr/06/controle>



Classe exceptionnelle : promouvabilité automatique

Depuis cette année, la promouvabilité à la classe exceptionnelle se fait de manière automatique. L'administration s'appuie sur le CV d'Iprof pour déterminer qui est promouvable ou pas.

Les années antérieures, il fallait déposer un dossier de demande pour être promouvable à la classe exceptionnelle.

Depuis cette année, le CV d'Iprof servira de dossier de demande.

Il suffit de le remplir pour que l'administration l'étudie et détermine qui est promouvable ou non.

Notre dossier campagne 2020 [ici](#)



Pour celles et ceux qui n'ont malheureusement pas eu satisfaction
OU celles et ceux qui veulent faire une demande de changement de département –
notamment les PFSE -,

le SNUipp reste à leur côtés pour les accompagner dans les démarches notamment d'ineat/exeat.

La circulaire du DASEN est parue.

Courriers + FORMULAIRES types + pièces justificatives à adresser AVANT LE:

- **10 AVRIL** pour les demandes d'EXEAT du 06 c'est à dire pour les collègues actuellement dans le 06 et désirant partir ;

- **30 MAI** pour les demandes d'INEAT dans le 06 c'est à dire pour les collègues souhaitant entrer dans le 06

COPIES au SNUipp-FSU pour suivi

Toutes les INFOS: **ICI**

Une question ? N'hésitez pas à nous contacter



SNUipp FSU Alpes Maritimes

SNUipp-Fsu 06 : <http://06.snuipp.fr>

Mail : snu06@snuipp.fr

Adresse : 34 avenue du docteur Ménard 06 000 Nice

Tél : 04 92 00 02 00

SNUipp National : <http://www.snuipp.fr>

Pour ne plus recevoir de mails de cette liste , cliquez sur le lien ci-dessous et saisissez votre adresse e-mail :

http://list.snuipp.fr/cgi-bin/mailman/listinfo/snu06_infos

